

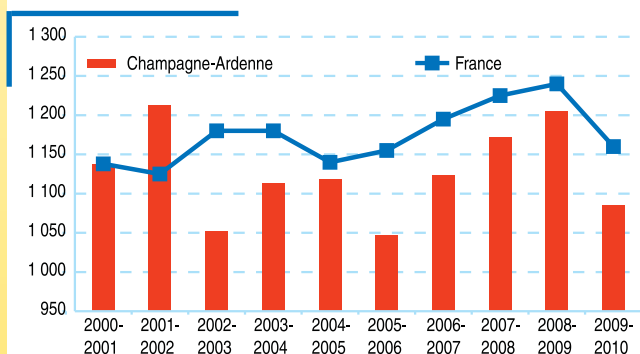
Essoufflement de la création d'association

Au cours de l'année scolaire 2009-2010, environ 23 500 associations maillent le territoire de la Champagne-Ardenne. Parmi elles, 1 085 ont été créées en 2009-2010 soit une baisse de 9,9 % par rapport à 2008-2009. Comme au niveau national, la création d'association semble s'essouffler cette année après une montée en puissance assez nette dès le début de la crise économique.

Des créations d'associations en retrait

La Marne représente à elle seule 44 % des créations régionales. L'Aube et les Ardennes viennent ensuite avec une contribution respective de 22 % et de 20 % du total régional ; le poids de la Haute-Marne est de 14 %. L'année 2009-2010 a été marquée par un nombre de créations en baisse dans tous les départements.

Nombre de créations d'association



Ce suivi s'effectue selon l'année associative, calée sur l'année scolaire. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution régionale, à partir de la même base 2000-2001

Source : Journal Officiel

Depuis 3 ans, le sport, les loisirs et l'éducation sont à l'origine d'un plus grand nombre d'associations nouvelles que la culture ou le social. En effet, 20 % des inscriptions sont enregistrées sous le thème « Sports activités de plein air » en Champagne-Ardenne, soit cinq points de plus qu'au niveau national. En 2009-2010, ce sont ainsi 3 729 associations sportives qui maillent le territoire champardennais.



>> POUR EN SAVOIR PLUS

- [Direction régionale de la Jeunesse et Sports et de la Cohésion sociale](#)
- [Ministère de la Recherche et des solidarités](#)

L'emploi dans les associations : reflet de la crise économique

Après une année 2007 morose, la situation de l'emploi dans les associations de la région se redresse dès les premiers signes des crises financière et économique de 2008 et 2009. Dès le 1^{er} trimestre 2010, l'emploi associatif repart à la baisse, concomitamment aux premiers signaux positifs de sortie de crise. En 2010, plus de 3 000 associations emploient des salariés. La région compte moins de petites associations employeuses que le niveau national, respectivement 49 % et 53 %, et proportionnellement plus d'associations de taille moyenne (de 10 à 49 salariés) qu'au niveau national.

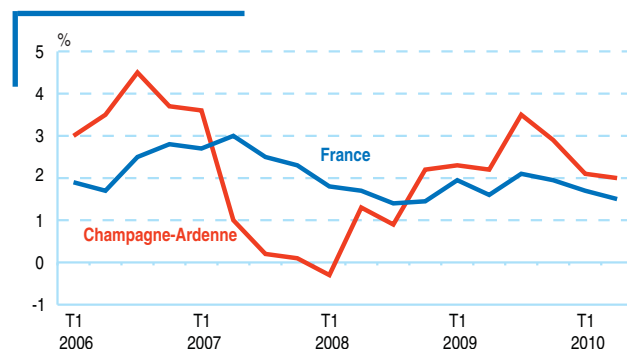
L'emploi associatif régional a successivement augmenté de 2,1 % au premier trimestre 2010 et de 2,0 % au deuxième trimestre 2010, par rapport aux mêmes trimestres 2009 (glissement annuel). La Champagne-Ardenne est de ce point de vue plus dynamique que l'ensemble des régions françaises puisqu'au niveau national, ces augmentations ont été respectivement de 1,6 % et de 1,4 %.

L'emploi du secteur sanitaire et social de la région a évolué de 1,7 % au premier trimestre 2010 et de 1,5 % au deuxième trimestre 2010, par rapport à ces mêmes trimestres de 2009. Les autres secteurs associatifs (enseignement, sport, culture, loisirs...) évoluaient respectivement de 2,8 % et de 3 % au cours des mêmes périodes.

Consacrant quotidiennement et de façon désintéressée un peu de leur temps, entre 190 000 et 220 000 bénévoles animent la vie associative en Champagne-Ardenne. En moyenne, 7 à 8 bénévoles par association interviennent hebdomadairement dans l'animation de leur structure. En généralisant, ce sont alors entre 100 000 et 120 000 bénévoles qui interviennent au moins une fois par semaine dans les associations de Champagne-Ardenne, en 2010. ■

Pierre Oudot
DRJSCS Champagne-Ardenne

Évolution trimestrielle de l'emploi associatif



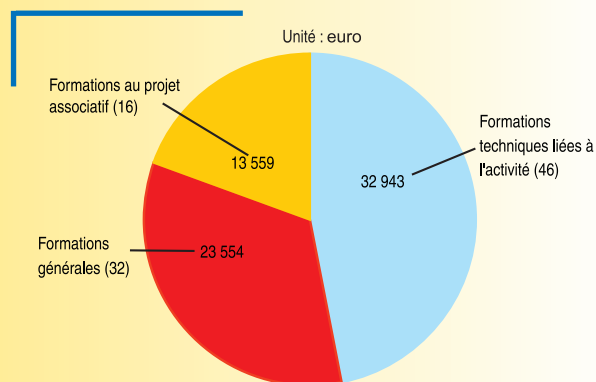
Source : ACOSS-URSSAF. Données corrigées des variations saisonnières (CVS).

La formation des bénévoles et des salariés

Le conseil de développement de la vie associative (CDVA) apporte un soutien financier sous forme de subventions aux associations qui initient et présentent des projets participant aux politiques menées par l'État et la région en matière de développement de la vie associative. Les crédits du CDVA sont destinés à financer, à titre principal, des actions de formation des bénévoles, 2010 constituant la deuxième année de déconcentration des crédits en région.

En 2010, 98 actions de formations, dont 4 actions expérimentales sont financées dans le cadre du CDVA ce qui représente près de 157 jours de formation. Ces chiffres sont en augmentation de 5,5 % par rapport à 2009. Près de la moitié (48 %) des formations financées sont en lien avec les techniques développées par l'activité contre 33 % pour des formations générales (statuts, juridique, fiscalités...) et 19 % pour les formations au projet associatif.

Montant total des actions de formations financées par type d'action sur 2010



Note : entre parenthèse, le nombre d'actions financées
Source : DRJSCS